

Les rapports du Conseil économique du Canada, les 5^e et 6^e cités ici, ne consacrent qu'environ deux tiers de page sur tout un livre à la femme chef de famille.

Au fur et à mesure de nos recherches, nous nous sommes aperçues, comme se formait le comité, qu'il n'existait pratiquement pas de données relatives à cet aspect, celui de la femme chef de famille; aussi avons-nous recommandé une étude portant sur ses conditions de vie.

Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche): Combien de membres comptez-vous au Canada?

Le président: 150,000.

Mme Matthews: Nous établissons le nombre entre 135,000 et 150,000. Nous n'avons pas encore la donnée numérique pour la présente année.

Le président: N'oubliez pas qu'il s'agit des membres qui ont payé leur cotisation.

Mme Matthews: Nos membres sont très peu nombreux. Des personnes dans la pauvreté ne peuvent se permettre de payer.

Le président: Autres questions? Quelque membre de la délégation voudrait-il dire quelque chose?

Mme Matthews: Nous pourrions, sans doute, passer la journée sur le sujet, mais nous n'ignorons pas que votre temps est limité. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir eu cette occasion d'expliquer comment nous en sommes venus à cette conclusion et les dispositions qu'elle nous a incités à prendre.

Le sénateur Fergusson: J'aimerais mentionner que, il n'y a pas longtemps, j'ai vu un article dans le *Globe and Mail* qui, d'après le titre, m'a semblé donner à entendre que les experts devraient se tenir à l'écart de questions de cette nature. Peut-être ai-je mal interprété l'article.

Mme Matthews: L'article paru dans le *Globe and Mail* faisait allusion à la section qui traite des conséquences sur l'enfant. C'était là une opinion personnelle. Une femme déclarait que, si le mari pourvoyait aux besoins de l'épouse et de la famille, les travailleurs du bien-être social ne devraient pas exercer de surveillance sur eux. A son avis, on devrait laisser ces familles seules qui, estimait-elle, avaient tout autant d'amour-propre que n'importe quelle autre famille.

Le sénateur Fergusson: Oui.

Mme Matthews: Il s'agissait d'une référence et d'un passage secondaire extrait d'une partie du mémoire.

Le sénateur Pearson: Il existe à Regina une organisation; une femme qualifiée, venue d'un autre pays, a inauguré une garderie quotidienne. Tout alla bien au début mais, l'enthousiasme baissa et les gens se désintéressèrent. Les mères trouvaient qu'il leur demandait trop d'y conduire les enfants, de les laisser et de les reprendre après leur travail. La garderie disparut graduellement. Rencontrez-vous ce genre de problème?

Mme Matthews: Un autre sénateur a fait allusion à la situation des garderies. La garderie devrait-elle être considérable et située dans un endroit central ou, au coin de la rue, sur les lieux?

Le sénateur Pearson: Elle devrait plutôt être située sur les lieux.

Mme Matthews: J'ignore la situation à Regina. Il faudrait examiner le cas en particulier. La situation géographique, il me semble, devrait être en un endroit où il semblerait commode à la mère de laisser ses enfants et de les ramener à la maison le soir.

Le révérend Père Mahoney: La ville de Saskatoon présente une situation plutôt étonnante. Je n'ai pas une seule garderie quotidienne bien qu'il en existe 150,000. Le gouvernement fédéral accorde une subvention aux garderies quotidiennes et ce régime opère fort bien. Le gouvernement fédéral couvre le coût du local et de quatre travailleurs. Les garderies disposent aussi d'un groupe de volontaires qui portent l'effectif à 25. Elles reçoivent 15 enfants seulement à la fois. Il arrive qu'une journée, les arrivées et les départs alternent. La méthode opère extraordinairement bien. Voilà le genre d'activité auquel nous pensons, pour lequel il nous serait possible de fournir des locaux. Nous pourrions, sous ce rapport, aider les paroisses locales car nous disposons des salles paroissiales dont plusieurs ne servent pas durant le jour. Cependant, il nous faudrait deux choses: quelqu'un pour payer un administrateur qui prendrait charge du local et y serait toujours présent. On peut trouver des volontaires, mais il faut compter sur une personne y œuvrant à plein temps. Notre second besoin, la formation des personnes devant y travailler. Je vois d'ici à quel point les gens intéressés insisteraient auprès des pasteurs et des paroissiens pour obtenir le local et les volontaires. Nous souhaiterions pouvoir former des volontaires et bénéficier d'une certaine collaboration dans l'administration. Il nous faudrait avoir sur place, tous les jours, un travailleur bien formé et les volontaires viendraient alors accorder leur aide.

Le président: S'il n'y a plus d'autres questions, je voudrais, au nom du comité, expri-